

Louvain-la-Neuve, le 22 mai 2012.

L'AGL témoigne son soutien aux étudiants du Québec.

Depuis 100 jours, les étudiants québécois sont en grève. Ils protestent contre la décision du gouvernement d'augmenter les frais d'inscription à l'université de près 75% sur les cinq prochaines années. Ces frais passeront de 2717\$ à 3692\$. Et depuis 100 jours, le gouvernement et son premier ministre John Charest restent sourds aux revendications. La ministre de l'éducation a démissionné, mais la décision ne souffre aucune remise en question.

Non content de camper sur ses positions, le 18 mai dernier, le gouvernement québécois a fait adopter par le parlement la loi 78, interdisant les rassemblements massifs. Les étudiants qui manifestent sont dès lors devenus illégaux. N'y a-t-il plus de place, dans le Québec du XXI^e siècle, pour le dialogue entre toutes les parties?

L'AGL tient à témoigner son soutien aux étudiants québécois. L'AGL rappelle qu'en Belgique aussi, l'enseignement est sous financé à l'heure actuelle et appelle à un refinancement public du système éducatif. En aucune manière la hausse des frais d'inscriptions ne permet une accessibilité aux études à tous les étudiants. Une politique telle que celle menée au Québec implique inexorablement l'exclusion des étudiants issus de milieux plus modestes. L'AGL souligne que le Canada, tout comme la Belgique sont signataire du Pacte de New-York, qui prévoit que "*l'enseignement supérieur doit être rendu accessible à tous en pleine égalité, en fonction des capacités de chacun, par tous les moyens appropriés et notamment par l'instauration progressive de la gratuité.*"

En outre, l'AGL appelle au dialogue et condamne fermement la loi 78 et son usage. Une telle mesure est proprement inacceptable. Quelle image de la démocratie le gouvernement donne-t-il en interdisant aux individus de se rassembler afin d'exprimer leurs opinions à ceux qui les représentent ?

Contacts:

François Braghini, Co-Président

+ 32 477 88 01 45 | fbraghini@aglouvain.be

Delphine Masset, Attaché de presse

+ 32 10 45 08 88 | dmasset@aglouvain.be